



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ÉPREUVE COMBINÉE R.E.C. et filles 10 juin 2018

I. Participant (e)		
Prénom et nom	Date de naissance	No. AERL CSECC ou nom de votre association régionale et no de membre
Courriel	No Cheval Québec	No Canada Hippique
Adresse complète	Ville	Code postal
Téléphone	Personne à contacter en cas d'urgence : Tél.:	
ÉCURIE:	Entraîneur:	

II. Cheval		
Nom: _____	Étalon <input type="checkbox"/>	Hongre <input type="checkbox"/> Jument <input type="checkbox"/>
Cheval partagé avec: _____ Propriétaire: _____		
Test Coggins daté du : _____ 2018 No. de Coggin: _____ à présenter à votre arrivée		

Je certifie par la présente que chaque cheval, cavalier et/ou meneur est admissible conformément au présent formulaire d'inscription et je m'engage personnellement ainsi que mes représentants à respecter les statuts et règlements de Canada Hippique au présent concours. Je reconnais par la présente que tous les sports équestres comportent certains risques et qu'aucun casque ou équipement de protection n'est en mesure de protéger contre toute éventuelle blessure. J'accepte par la présente d'assumer ce risque et je dégage Canada Hippique, le concours, ses officiels, organisateurs, agents, employés et leurs représentants de toutes responsabilités. La personne responsable consent à la divulgation de tout renseignement sur le formulaire d'inscription remis à CH (A802,4) Lorsque _____ participera à un concours sanctionné de Canada Hippique exigeant le port chez les juniors d'un casque protecteur, celui-ci doit être dûment approuvé, attaché et ajusté à sa peinture, et ce, en tout temps lorsqu'il monte à cheval ou mène une voiture sur le site du concours. Il est entendu qu'un junior qui ne se conforme pas à cette exigence ne sera pas admis à prendre part aux épreuves de ce concours. » (A802.6)

Signature du cavalier (du parent ou tuteur si moins de 18 ans): _____

Signature de la personne responsable (référé à l'article A-801,6 des règlements généraux): _____

Nom de la personne responsable (caractère d'imprimerie): _____ No Canada Hippique

III. Inscription par couple cavalier/cheval		
Sauterelle- 18 pouces - Ouvert	<input type="checkbox"/>	65\$ \$
Pré-débutant - 2' - Junior	<input type="checkbox"/>	85\$ \$
Pré-débutant - 2' - Ouvert	<input type="checkbox"/>	85\$ \$
Débutant - 2'-6" - Junior	<input type="checkbox"/>	85\$ \$
Débutant - 2'-6" - Ouvert	<input type="checkbox"/>	85\$ \$
Pré-entraînement - 3' - Junior	<input type="checkbox"/>	85\$ \$
Pré-entraînement - 3' - Ouvert	<input type="checkbox"/>	85\$ \$
Box rip non fournie	<input type="checkbox"/> 50\$ dimanche seulement	<input type="checkbox"/> 80\$ samedi à dimanche / frais de terrain incl
Sac de rip	qté: _____	x 7\$/sac \$
Les box devront être nettoyés convenablement avant le départ des participants		

A - SOUS-TOTAL DES FRAIS TAXABLES (taxes incluses dans les prix)	\$
B - Premiers soins, anti-dopage, administration, quote-part.	35,00 \$
C - Passeport 1 journée de l'AERL CSECC **	<input type="checkbox"/> 20\$
D - Passeport 1 journée: non-membre de Concours Complet Canada *OBLIGATOIRE*	<input type="checkbox"/> 12\$
Pour information: 450-417-3637 ou 514-622-5664	
Libellez vos chèques au nom de: R.E.C. et filles	
Adresse: 2535 chemin St Philippe, Mascouche (Québec) J7K 3C3	
Courriel: karina.carola@hotmail.com www.rqanchequestrecarolaetfilles.com	
TOTAL A + B +C+D=	_____ \$

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 3 juin 2018

Dans votre envoi devraient se trouver:
 Formulaire d'inscription
 Pour les **NON MEMBRES de l'AERL CSECC**: Photocopies de vos licences CH, CQ, Concours Complet Canada et de votre association régionale
 Chèque pour les frais de concours (TOTAL A + B +C +D)
Chèque de 10\$ au nom de l'organisateur (dépôt pour le numéro et box non-nettoyé)
 Une copie du test coggin de l'année en cours dont l'originale devra être présenté à votre arrivée sur le site
 * Les chèques devront être datés au maximum du 3 juin 2018, sinon l'inscription ne sera pas valide
 ** Un concurrent n'ayant pas d'affiliation régionale peut se procurer un passeport d'une journée de L'AERL CSECC sous condition d'être membre en règle de Cheval Québec et de Canada Hippique
 Aucun remboursement après le 8 juin à moins d'un papier d'un vétérinaire ou d'un médecin